

## Fournitures scolaires – Petite Section - 2024-2025

### À PRÉVOIR LE JOUR DE LA RENTRÉE



- ✓ 2 boîtes de mouchoirs en papier.
- ✓ 1 bouteille d'eau et une **petite** gourde étiquetée au nom de l'enfant, remplie d'eau.
- ✓ 2 paquets de lingettes pour bébé.
- ✓ Un tablier en plastique étiqueté au nom de l'enfant pour les activités salissantes (assez large)
- ✓ **Le change** : Tenues de rechange **de saison** de moindre valeur dans un sac à fermeture éclair : 2 vêtements de rechange : 2 culottes ou 2 slips, 2 paires de chaussettes, 2 t-shirts, 2 pulls, 2 pantalons de survêtement le tout **MARQUES AU NOM DE L'ENFANT**.
- ✓ Nous vous rappelons que les bodys, les bretelles, les ceintures, les salopettes, **les couches**, les bijoux et les tétines sont interdits à l'école ;
- ✓ **Afin de développer l'autonomie de votre enfant, nous vous invitons à le munir de chaussures à scratch (pas de lacets) et des vêtements faciles à enfiler.**
- ✓ Les vestes, les manteaux, les blousons, les bonnets, les écharpes et les gants doivent  **systématiquement être étiquetés au nom de l'enfant.**

### **Pour les élèves qui mangent à la cantine seulement**

- ✓ 1 sac de couchage à la taille de l'enfant et marqué au nom de l'enfant.

**Le tout dans un grand sac en plastique transparent portant le nom de l'enfant** (le sac de couchage vous sera remis chaque fin de période pour lavage).

**A partir du Mardi 03 septembre 2024, merci de prévoir un petit cartable marqué au nom de l'enfant dans lequel vous mettrez un goûter individuel « équilibré » avec la gourde remplie d'eau.**

**Concernant le goûter** : à proscrire les noisettes, les amandes, les cacahuètes, les noix de cajou car trop dangereux pour les enfants de cet âge-là.